

ECRIRE LA BRETAGNE...



LIRE LA BRETAGNE LE SALON DES ECRIVAINS BRETONS A PARIS VOUS INVITE A PARTICIPER A

SON CONCOURS DE NOUVELLES EDITION SALON 2019

RÈGLEMENT

Article 1 Objet du concours

Dans le cadre du *Salon Lire la Bretagne*, salon des écrivains bretons à Paris, édition 2019, la Mission Bretonne organise avec la Fédération des Sociétés Bretonnes de Région Parisienne et l'USBIF un concours de nouvelles.

Article 2 Conditions du concours

Le concours est ouvert à toute personne écrivant en Français âgée de plus de 18 ans

Le thème de la nouvelle : « *C'est la fête en Bretagne !* »

Chaque concurrent peut envoyer 2 nouvelles maximum

Rappel « *La nouvelle est un écrit simple, court et intense qui présente des personnages peu nombreux, comporte des indices annonciateurs et des fausses pistes, favorise le suspense, la dramatisation et se termine par une chute originale et déroutante respectant cependant la cohérence du récit* »

Article 3 Exigences du concours

Présentation du texte :

- Format de la page : A4 (21 x 29,7cm)
- Police de caractère : Times New Roman
- Grandeur de caractère : corps 12
- Interligne : 1,5
- Marges nécessaires pour faciliter le travail du jury : largeur d'environ 3/4 cm

Détails de l'envoi de la Nouvelle :

- Limites de la nouvelle : 4 pages maximum.
- Envoi des nouvelles : 2 exemplaires à envoyer
- Présentation des feuillets : Recto. Feuillets numérotés, non agrafés
- Une version numérique à envoyer à contact@missionbretonne.bzh

Date limite pour la réception des œuvres : 5 JANVIER 2019 (minuit)

Adresse d'envoi : Mission Bretonne Concours de nouvelles 22 rue Delambre 75 014 PARIS

Les résultats du concours seront donnés aux lauréats par mail au plus tard le 28 janvier 2017.

Présentation de l'auteur

Sur une feuille jointe, indiquer :

- nom et prénom
- âge et profession
- adresse complète
- n° de téléphone et adresse électronique

Article 4 Coût

La participation au concours est gratuite.

Article 5 prix

Les trois nouvelles récompensées recevront des livres qui seront remis aux auteurs le jour du Salon lire la Bretagne en février 2019. Les vainqueurs sont invités au buffet des auteurs. En cas d'absence et sur demande, les ouvrages pourront leur être expédiés.

Les nouvelles récompensées seront peut-être mises sur le site de la Mission Bretonne.

Article 6 Jury

Le jury est composé de 5 membres, un auteur et des adhérents des associations organisatrices. Le jury attend de ces nouvelles :

- d'abord et avant tout l'originalité du sujet choisi et l'intérêt du récit
- la qualité du style rédactionnel
- le respect des règles grammaticales, orthographiques, de syntaxe et de ponctuation

Article 7

Les nouvelles pourront être utilisées par l'organisateur en vue de publication au profit de la Mission Bretonne. Les auteurs en seront informés auparavant. Ils autorisent la reproduction des textes primés, la citation de leur nom, la publication de leur photo à titre gratuit

Article 8 respect des décisions

Les décisions du jury sont sans appel. Le fait de poser sa candidature implique l'acceptation complète du présent règlement et des décisions du jury.

